

2020

---

Rapport  
annuel d'activités

---

Baloise Assurances Luxembourg S.A.  
Société Anonyme



# Sommaire

---

<b>Sommaire</b> .....	3
<b>Conseil d'Administration / Membres de la Direction</b> .....	5
<b>Rapport de gestion</b> .....	7
1. Évolution de l'activité .....	8
2. Évolution des investissements .....	9
3. Résultat .....	10
4. Évènements postérieurs à la clôture .....	10
5. Gestion des risques .....	10
6. Activités de recherche et de développement .....	12
7. Informations relatives à l'acquisition d'actions propres .....	12
8. Informations relatives aux succursales de la Société .....	12
9. Perspectives .....	13
<b>Rapport d'audit</b> .....	15
<b>Comptes annuels</b> .....	21
Bilan .....	21
Compte de profits et pertes .....	24
Annexe aux comptes annuels .....	26



# Conseil d'Administration

## Membres de la Direction

---

### Conseil d'Administration

Gert De Winter <sup>1</sup>	Président, Administrateur
Jan De Meulder	Vice-Président, Administrateur
Romain Braas	Administrateur-Directeur Général
André Bredimus <sup>2</sup>	Administrateur
Henk Janssen	Administrateur
Patric Olivier Zbinden	Administrateur

### Membres de la Direction

Romain Braas	Administrateur-Directeur Général
Daniel Frank	Directeur
Laurent Heiles	Directeur
Alain Nicolai	Directeur
Filip Volders	Directeur

<sup>1</sup> A été remplacé par Andreas Burki à partir du 26 mars 2020

<sup>2</sup> A été remplacé par Gert De Winter à partir du 26 mars 2020



# Rapport de gestion

---

Assemblée Générale de **Bâloise Assurances Luxembourg S.A.**  
**Société Anonyme**

## Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous présenter le bilan et le compte de profits et pertes pour l'exercice du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 ainsi que le rapport de gestion s'y référant.

2020 fut clairement placée sous l'angle de la crise sanitaire, économique et humaine avec l'apparition du COVID19. A la une, tous les jours ce virus continue de nous préoccuper avec ses impacts et effets catastrophiques qui pèseront à moyen terme encore sur les relations sociales et économiques. Face au premier confinement et grâce aux efforts des années passées sur la digitalisation et sur la simplification de processus, nous avons pu anticiper la situation et réagir très rapidement. En moins de 24h, nous avons tous pu évoluer en télétravail et garantir la parfaite continuité de nos opérations. Nous accordons une attention particulière et permanente au bien-être de nos employés en les aidant à gérer au mieux leur nouveau quotidien et les fortes restrictions sociales qui s'en suivent. Nous avons également adapté de manière dynamique nos politiques pour soutenir nos clients et partenaires le mieux possible dans ces circonstances exceptionnelles.

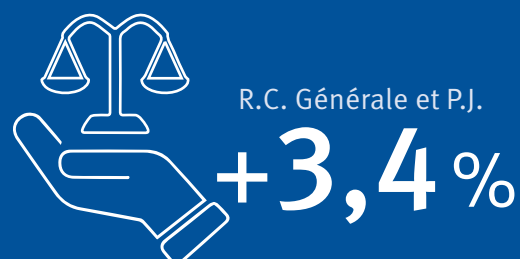
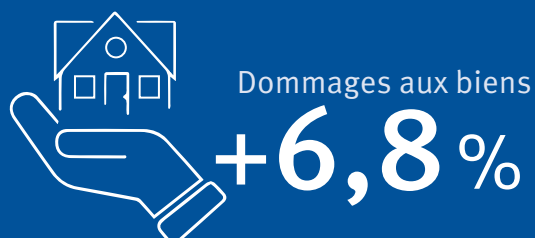
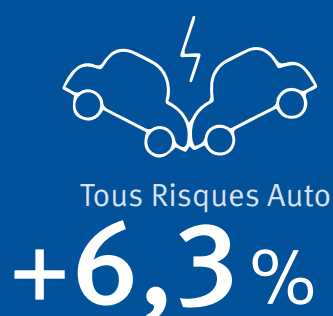
Le marché de l'assurance continue d'être un secteur attrayant qui recrute et contribue à la baisse du taux de chômage au Luxembourg. Le secteur de l'assurance continue à faire des efforts considérables pour mettre en œuvre les réglementations

## 1. Evolution de l'activité

Le montant total des primes brutes émises au cours de l'exercice s'établit à 129 475 500 EUR contre 122 906 890 EUR en 2019. Cela représente une augmentation de 5,3% par rapport à 2019.

La Société a généré 127 261 930 EUR des affaires au Luxembourg et 2 213 570 EUR des affaires en Allemagne qui pro-

viennent d'un partenariat avec un courtier. Pour le reste nous sommes exclusivement actifs sur le marché des résidents luxembourgeois et jusqu'ici nous ne pratiquons pas l'assurance non-vie sur les marchés frontaliers.





Comparées à l'année précédente, les primes émises se répartissent comme suit entre les principaux groupes de branches:

Branche	2020	2019 (FRI:DAY excluded)	Evolution
R.C. Auto	26 851 834	26 208 070	2,5%
Tous Risques Auto	44 867 313	42 197 166	6,3%
Dommages aux biens	38 169 915	35 738 301	6,8%
R.C. Générale et P.J.	14 153 079	13 684 258	3,4%
Autres branches	5 433 359	5 079 095	7,0%
<b>TOTAL</b>	<b>129 475 500</b>	<b>122 906 890</b>	<b>5,3%</b>

En 2020 Bâloise a généré une forte croissance provenant des branches Auto Particulier et Entreprise.

Cette croissance a été générée:

- pour la partie Auto Particulier, par l'augmentation endogène du portefeuille, ainsi qu'une hausse tarifaire pour un volume total de 2,2 millions EUR, dans un marché toutefois ralenti au niveau des immatriculations de voitures neuves depuis la crise du COVID.
- Pour la partie Non Auto Particulier par l'augmentation endogène du portefeuille, et le remaniement de vieux portefeuilles vers le produit Home pour un volume total de 1,4 millions EUR
- pour la partie Entreprise, principalement en Non Auto par l'acquisition de contrats importants en début d'année et la progression du portefeuille Business pour un volume de 2,2 millions EUR

La croissance toutes branches confondues s'établit à 5,3 %.

Au niveau des résultats techniques, les ratios de sinistralité des branches les plus représentatives sont les suivants:

- **Assurance Automobile :**
  - **En Responsabilité Civile:**  
- 80,1% en 2020 contre 83,2% en 2019.
  - **En Dommages Matériels:**  
- 50,7% en 2020 contre 73,1% en 2019.
- **Le résultat des branches Assurance Dommages aux biens :**  
- 42,1% en 2020 contre 59,9% en 2019.

- **En Assurance Responsabilité Civile Générale et Protection Juridique:**

- 91,0% en 2020 contre 98,3% en 2019.

- **Toutes branches confondues, les ratios de sinistralité se présentent comme suit:**

- 56,7% en 2020 contre 72,2% en 2019.

Dans la branche Dommage Matériel Auto, la baisse du ratio de sinistralité est liée à une chute de la fréquence de sinistres pendant les périodes de confinement, ce qui s'est traduit par une amélioration de la sinistralité de 8,3 millions EUR. En Responsabilité Civile Auto, une baisse relative de la sinistralité attritionnelle a été en partie contrebalancée par des dégradations de sinistres antérieurs importants. La sinistralité sur les branches Auto s'est globalement améliorée de 8,8 millions EUR.

Dans la branche Responsabilité Civile Générale, des sinistres graves des années antérieures se sont dégradés, mais peu de nouveaux sinistres graves sont survenus dans l'année.

Au global, la sinistralité des branches Responsabilité civile Générale et Protection Juridique s'est améliorée de 0,5 millions EUR.

La baisse de la sinistralité des branches Dommages aux biens (- 5,2 millions EUR) est surtout due à l'impact de la Tornade en 2019, alors qu'en 2020, nous n'avons pas subi de gros sinistres de type « catastrophe naturelle ».

## 2. Évolution des investissements

La politique financière en 2020 suit la structure ci-après : 10,0% d'immeubles, 7,0% d'actions et de fonds d'investissement, 76,0% d'obligations, 0,0% de prêts, 4,0% de senior secured loans et 3,0% de liquidités. Au 31 décembre 2020, la société maintient un niveau des titres obligataires légèrement en dessous du seuil et un niveau de liquidité significativement plus élevé ce qui est dû à la liquidité à tenir pour des in-

vestissements dans des fonds immobiliers ainsi qu'un investissement dans un emprunt réalisé au début de l'année 2021. Le niveau des immeubles est temporairement en dessous du niveau envisagé, à cause d'une vente d'un immeuble directe ainsi qu'un décalage des investissements lié au COVID19. Le pourcentage des actions est légèrement en dessous du seuil à cause de l'évolution du marché d'actions, également influencé par le COVID19.

Valeur marché en millions d'euros	2020	%	2019	%
Immeubles (directe et indirecte via participation)	17,5	6,2%	24,8	9,9%
Actions	18,6	6,6%	18,3	7,3%
Obligations	208,2	73,7%	186,5	74,2%
Senior secured loans	10,1	3,6%	10,0	4,0%
Prêts	0,1	0,0%	0,1	0,0%
Liquidités	28,0	9,9%	11,6	4,6%
<b>TOTAL</b>	<b>282,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>251,3</b>	<b>100,0%</b>

## 3. Résultat

### Répartition du bénéfice (en EUR)

Le résultat disponible pour l'exercice 2020 est de 8 327 889,25 et s'établit comme suit:

• report antérieur:	- 8 814 565,41
• bénéfice de l'exercice:	17 142 454,66

La proposition du Conseil d'Administration pour la répartition du résultat disponible se présente donc comme suit:

• paiement d'un dividende de 220,0 EUR aux 36 634 actions:	8 059 480,00 EUR
• report à nouveau:	268 409,25 EUR

### La marge de solvabilité II

La marge de solvabilité II atteint 341,5% contre 292,9% en 2019 et augmente ainsi de 16,6%.

## 4. Évènements postérieurs à la clôture

A la connaissance de Baloise, il n'y a pas eu d'évènements importants depuis la clôture de l'exercice qui affecteraient de manière significative les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2020.

## 5. Gestion des risques

Pour la gestion de ses risques, Baloise applique les standards du Groupe appelés "Baloise Group Wide Risk Management Standards". La cartographie des risques arrêtée par le Groupe se décompose en six grandes catégories de risques: les risques techniques (risques métiers), les risques de placement, les risques de la structure financière, les risques de

l'environnement de l'entreprise, les risques opérationnels et les risques stratégiques et/ou risques d'information. Tous les risques identifiés sont rattachés à l'une de ces six catégories.

### › Les Risques techniques

Ils concernent pour l'essentiel les risques d'assurance et de réassurance.

- Les risques d'assurance concernent entre autres les risques de tarification (primes), les risques d'inadéquation des provisions techniques et l'escroquerie à l'assurance. Les risques de tarification sont globalement maîtrisés grâce à une politique de souscription adéquate et à l'analyse régulière de la rentabilité. Les provisions techniques sont soumises régulièrement au test d'adéquation. Baloise contrecarre le risque d'escroquerie en assurance à l'aide d'une politique appropriée de formation de nos collaborateurs.

- Les risques de réassurance englobent entre autres la tarification que Baloise limite en ayant recours aux spécialistes de notre Groupe et en s'associant avec d'autres sociétés du Groupe.

### › Les Risques de placement

Les Risques de placement sont analysés, suivis régulièrement et détaillés ci-dessous.

- Les risques de marché concernent principalement les taux d'intérêt, les actions et l'immobilier. Une politique très conservatrice d'allocation d'actifs lui permet de réduire considérablement son exposition aux risques de marché. En plus, Baloise suit régulièrement l'évolution de nos actifs grâce à un système de reporting mensuel.

- Les risques de crédit ont trait principalement au défaut de contrepartie des émetteurs, réassureurs, intermédiaires et preneurs d'assurance. Baloise effectue le choix des émetteurs et réassureurs selon leur rating et prête attention au

risque de concentration lié. Concernant les intermédiaires et les preneurs d'assurance, il existe une procédure adéquate de recouvrement des créances.

#### › Dans la catégorie Risques de la structure financière

Bâloise distingue les risques de gestion actif-passif et les risques découlant des dispositions prudentielles.

- Elle a confié la gestion de ses actifs propres à une filiale du Groupe et suit avec elle nos risques de liquidité dans le cadre de téléconférences régulières.
- Les risques découlant des dispositions prudentielles concernent principalement le respect des exigences de marge de solvabilité. Grâce à un système de reporting mis en place par le Groupe, Bâloise suit mensuellement son évolution.

#### › Les Risques relatifs à l'environnement de l'entreprise

Ils abordent surtout les modifications légales et réglementaires, le marché et les concurrents, les événements externes et les investisseurs.

- Les risques de modification de normes sont maîtrisés grâce à une politique interne de veille sur les changements réglementaires.
- Les événements externes englobent entre autres les risques systémiques, le terrorisme, le tremblement de terre et l'assurance des immeubles que Bâloise détient.

#### › Les Risques opérationnels

Ils comprennent entre autres les risques relatifs à la sécurité informatique, l'interruption d'activité, le risque des ressources humaines, les risques juridiques, les risques de conformité et les risques de processus et projets.

- En tant que sous-catégorie du risque opérationnel, le risque IT (ou la sécurité informatique) est le risque de perte due à une violation de la confidentialité, à une défaillance de l'intégrité des systèmes et des données, à l'inadéquation ou à l'indisponibilité des systèmes et des données ou à l'incapacité de modifier les technologies dans un délai et à un coût raisonnables lorsque l'environnement ou les besoins de l'entreprise changent. Il inclut les cyber-risques ainsi que les risques liés à la sécurité de l'information résultant de processus internes inadéquats ou défaillants ou d'événements externes, y compris les cyber-attaques ou de la sécurité physique inadéquate. Bâloise dispose d'une équipe en charge d'appliquer l'Information Security Strategy définie par le Group Baloise et de faire appliquer l'Information Security Policy conformément à la régulation et la réglementation luxembourgeoise. Concernant le risque d'interruption d'activité, un plan de continuité est en place qui lui permettra d'assurer la continuité de ses activités en cas d'indisponibilité des locaux ou de panne informatique grave.
- Pour les ressources humaines, le principal risque identifié est la perte de personnel clé. Bâloise a mis en place une politique adéquate d'identification et d'encadrement des talents et autres personnes clés.

- Ses risques juridiques et de conformité font l'objet d'un suivi régulier par notre Service Juridique et Compliance.
- Les risques de processus concernent essentiellement la non-application de procédures ou l'application de procédures inadéquates. La plupart de ces risques sont sous contrôle grâce à l'efficacité de notre système de contrôle et d'audit interne.
- Les risques liés aux projets concernent les contraintes de ressources, budget ou gains futurs. Lors de réunions régulières, le Project Office informe le Comité Exécutif sur l'avancement des projets ainsi que sur leurs enjeux et risques.

#### › Les Risques stratégiques et/ou Risques d'information

Ceux-ci englobent entre autres le portefeuille des affaires et des projets, le risque d'intégration des entités absorbées, la communication externe et la fiabilité des informations financières.

Tous les risques mentionnés ci-dessus font l'objet d'un suivi régulier et sont discutés dans le rapport ORSA. Dans ce rapport, suivant les exigences de la directive Solvabilité II, Bâloise commente non seulement les risques principaux mais aussi la position de solvabilité (Solvabilité II, Swiss Solvency Test), le business plan et un FLSP (Forward Looking Solvency Position).

Afin d'accroître l'efficacité de son système de gestion, la fonction Risk Management a pour principales missions la mise en place et le renforcement d'une culture de risques au sein de l'entreprise, l'animation et la coordination du processus d'identification, d'évaluation, de traitement ainsi que de suivi et de pilotage des risques. Régulièrement, un Key Risk Indicator rapport permet le suivis d'indicateurs clés et ainsi de prévenir les risques s'y rattachant.

Le comité ALCO-RICO, dédié à la gouvernance des risques et à la gestion Actif-Passif, se réunit une fois par trimestre. Ce comité est encadré par une gouvernance dans laquelle sont définis les rôles et responsabilités de chaque membre, la méthode de fonctionnement et les sujets à l'ordre du jour.

Pour répondre aux exigences de la directive Solvabilité II plusieurs fonctionnements ont été formalisés et ce dans le contexte du pilier II. A cette fin, le Conseil d'Administration a validé le système de gouvernance de risques incluant les politiques Outsourcing, Fit and Proper, Risk Strategy, ORSA, Disclosure et Data Quality.

Un Comité d'Audit, qui émane du Conseil d'Administration et comprend un membre non exécutif et indépendant, tient des réunions quatre fois par an avec pour principaux sujets: la revue des comptes, l'ORSA, Solvabilité II, le plan d'audit des auditeurs externes et internes ainsi que les résultats des missions d'audit interne et de la Management Letter du réviseur externe.

## 6. Activités de recherche et de développement

### › Innovation R&D

#### Formalisation de notre processus d'innovation

Baloise a optimisé son processus d'innovation en formulant une approche structurée de nos activités exploratoires de conception et de développement de nouveaux services et produits. Cette approche lui permet de :

- Capitaliser sur les connaissances acquises au cours de chaque projet (knowledge management).
- Définir les outils les plus pertinents à chaque phase du processus d'innovation selon les besoins identifiés.
- Supporter les métiers dans les phases amont de projets d'innovation adjacents au core business.
- Réduire par deux nos temps de cycle pour passer de l'idée au test.
- Augmenter notre capacité à recueillir et traiter des données terrain afin de les inclure dans la conception de nouveaux services et produits.

### › Intrapreneuriat

Son laboratoire d'innovations (lab) a participé à la conception et à l'implémentation d'un nouveau programme d'intrapreneuriat à l'échelle du groupe sous l'appellation de KICKBOX. Ce programme se différencie par une plus grande autonomie des participants et un accompagnement plus personnalisé du lab. Ce programme a deux objectifs :

- Objectif business : Générer des nouveaux services et produits à partir des idées des collaborateurs.
- Objectif transformationnel : Former des agents du changement pour faciliter l'acculturation aux méthodes d'innovation dans le core business.

La première campagne lancée sur la mobilité, un de ses axes stratégiques d'innovation, a permis aux collaborateurs de participer au programme d'innovation grâce à un kit qui contenait 1000 euros de services et des outils méthodologiques qui permettent de formaliser et développer une idée.

- De la création d'idées, en passant par le développement de concept produit, jusqu'au pitch final, cette démarche a suscité un certain engouement chez les employés.
- Cela participe aux développements des employés, à leur formation aux nouvelles compétences du monde digital comme leur esprit d'entrepreneur.
- Les cinq meilleures idées ont ensuite été sélectionnées par un jury d'expert et sont actuellement en cours de test auprès des clients avant une mise sur le marché.

Au regard de l'impact positif du programme sur l'organisation, il a été convenu de réitérer le programme sur la thématique de l'habitation qui est un enjeu stratégique.

### › Open innovation

Le lab est engagé dans une démarche d'innovation ouverte qui lui permet d'interagir avec des acteurs des écosystèmes, notamment habitation et mobilité. Cette approche basée sur le partage et la collaboration permet au lab d'intégrer les be-

soins du marché et l'avis de nos clients et partenaires au plus tôt dans nos projets d'innovation.

C'est ainsi que le lab participe aux changements de culture de l'organisation en mettant en pratique la co-création de produits avec les clients et le développement de l'orientation client naturellement au cœur de notre stratégie SimplySafe.

Par ailleurs, afin d'accélérer la transformation de Baloise des référents innovation (Enablers) ont été mis en place dans chaque business unit. Ces référents sont les points de contact métiers avec le lab. Ceci permet de mieux collecter les besoins innovation métiers (challenges interne) afin de co-construire des solutions innovantes avec les métiers.

Cette démarche ouverte a permis la collaboration avec des startups pour la mise en place d'initiatives innovantes aussi variées que : création de modèle prédictif pour la réduction de l'attrition des clients, un nouveau service d'accompagnement d'achat sur plan ou la mise en place d'un produit d'assurance dédié aux voitures électriques.

### › Digitalisation

L'aspect Stratégique de la Digitalisation a été encore plus renforcé en 2020 avec le lancement d'une étude transversale au niveau du Parcours Client et Agent dans tous leurs aspects. Cette étude a donné lieu fin 2020 au démarrage d'un programme pluriannuel d'amélioration de l'expérience client dans laquelle la Digitalisation se retrouve au premier plan.

- Lancement du portail MyBaloise.lu pour le marché local.
- Initiatives pour améliorer les échanges digitaux avec les agents pour éviter de devoir recourir au papier et permettre plus d'automatisation.
- Digitalisation des premiers processus pour améliorer la qualité et rapidité de service et les rendre plus transparent.
- Mise en place d'interfaces complètement digitales avec nos partenaires.
- Étendre la signature digitale au marché local.

La situation sanitaire ne nous a pas ralenti et termes d'initiatives, elle a été même un catalyseur pour accélérer cette évolution, grâce à tous les outils collaboratifs digitaux qui ont été déployés durant cette période.

## 7. Informations relatives à l'acquisition d'actions propres

Conformément à l'article 49 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, Baloise confirme que la Société n'a pas souscrit à ses propres actions, ni par elle-même ni par l'intermédiaire d'une personne agissant en son nom propre. La Société n'a pas fait usage de produits dérivés au cours de l'exercice sous revue.

## 8. Informations relatives aux succursales de la Société

Baloise Assurances Luxembourg S.A. ne dispose d'aucune succursale, ni au Grand-Duché de Luxembourg ni en dehors du Grand-Duché.

## 9. Perspectives

Le contexte des taux d'intérêts historiquement bas perdure et nous continuons à gérer nos portefeuilles avec compétences et agilité.

Nous ne savons pas encore de quelle manière les différentes mesures prises par le gouvernement parviendront à contrôler et limiter les impacts du COVID19. L'évolution de la campagne de vaccination tout comme l'accessibilité à des tests rapides sont considérés comme essentiels pour une reprise de beaucoup de secteurs sensibles.

Convaincus que les démarches autour de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise contribueront au progrès humain, Bâloise a définitivement inscrit les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa stratégie. Elle continuera, entre autre, à développer des produits et services les favorisant.

Bâloise remercie tous ses clients et partenaires qui lui font confiance. Elle remercie également ses collaborateurs, premiers ambassadeurs de la marque Bâloise qui, par leur engagement et leur motivation, œuvrent à sa transformation et veillent à faciliter la vie de nos clients.

Bertrange, le 11 mars 2021

**Romain BRAAS**



Administrateur-Directeur Général

**Gert DE WINTER**



Président du Conseil d'Administration







**Ernst & Young**  
Société anonyme  
35E, Avenue John F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg  
Tel: +352 42 124 1  
www.ey.com/en\_lu

B.P. 780  
L-2017 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 47 771  
TVA LU 16063074

## Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux actionnaires de  
Bâloise Assurances Luxembourg S.A.  
Société Anonyme  
23 rue du Puits Romain  
L-8070 Bertrange

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Bâloise Assurances Luxembourg S.A. (la « Société ») comprenant le bilan au 31 décembre 2020 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISAs ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu du Règlement (UE) N° 537/2014, de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISAs telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le « Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### Evaluation des provisions pour sinistres

La provision pour sinistres inscrite dans les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2020 s'élève à EUR 165,4 millions soit 46% du total du bilan.

Nous avons considéré l'évaluation de la provision pour sinistres comme une question clé de l'audit dans la mesure où sa détermination repose en partie sur des estimations pour lesquelles la qualité des données, les méthodologies mises en œuvres et les hypothèses actuarielles ont une influence significative sur l'évaluation de la dite provision en date de clôture.

En ce qui concerne plus particulièrement la partie de la provision relative aux sinistres non encore manifestés (IBNR) qui s'élève à EUR 9,2 millions au 31 décembre 2020, les méthodes et hypothèses actuarielles en matière de construction des triangles de sinistralité, de coefficient de développement et de détermination des coûts moyens peuvent donner lieu à des variations significatives sur le montant de la provision pour IBNR (voir Note 3.8.2. aux états financiers).

Cette question a été traitée dans notre démarche d'audit de la manière suivante :

Avec l'assistance de nos spécialistes actuaires nous avons principalement mis en œuvre les procédures d'audit suivantes :

- Evaluation du caractère adéquat des méthodes actuarielles utilisées par la Société pour déterminer le montant de la provision pour sinistres, y compris la provision pour IBNR au 31 décembre 2020.
- Evaluation du caractère approprié des hypothèses et paramètres utilisés dans l'application des méthodes actuarielles utilisées par la Société, plus particulièrement en relation avec la constitution des triangles de sinistralité, les données historiques utilisées, la détermination des coûts moyens et des coefficients de développement.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.





En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités du Conseil d'Administration et des responsables du gouvernement d'entreprise pour les états financiers**

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

### **Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des



**Building a better  
working world**

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 26 mars 2020 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est de 5 ans.

Le rapport de gestion est en concordance avec les états financiers et a été établi conformément aux exigences légales applicables.





**Building a better  
working world**

Nous confirmons que notre opinion d'audit est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit ou l'organe équivalent.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de l'audit.

Ernst & Young  
Société anonyme  
Cabinet de révision agréé

Brice Bultot



# Comptes annuels

Bâloise Assurances Luxembourg S.A.  
Société Anonyme

## Bilan au 31 décembre 2020 (exprimé en euros)

ACTIF	Notes	2020 EUR	2019 EUR
<b>Actifs incorporels</b>	3.2, 4		
• Frais d'établissement		-	1 279
• Concessions, brevets et licences		6 230 637	8 655 356
• Autres actifs incorporels		47 463	83 060
		<b>6 278 100</b>	<b>8 739 695</b>
<b>Placements</b>			
• Terrains et constructions	3.3, 5	141 532	9 136 107
• Placements dans des entreprises liées et participations	3.4, 6		
- Parts dans des entreprises liées	6.1	5 040 354	5 040 354
- Bons et obligations émis par des entreprises liées et créances sur ces entreprises	6.2	6 500 000	6 500 000
• Autres placements financiers	7		
- Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	3.5	29 658 636	24 878 720
- Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	3.6	188 756 362	169 889 121
- Autres prêts (y compris prêts ou avances sur polices)		123 514	146 712
		<b>230 220 398</b>	<b>215 591 014</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>	16		
• Provision pour primes non acquises		112 278	207 891
• Provision pour sinistres		56 046 736	46 793 607
		<b>56 159 014</b>	<b>47 001 498</b>
<b>Créances</b>	3.7, 13		
• Créances nées d'opérations d'assurance directe			
- Sur les preneurs d'assurance		8 450 529	8 234 913
- Sur les intermédiaires d'assurance		4 799 199	4 409 100
• Créances nées d'opérations de réassurance	8	16 563 316	12 011 722
• Autres créances	8	1 415 359	2 283 030
		<b>31 228 403</b>	<b>26 938 765</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

## Bilan au 31 décembre 2020 (suite)

(exprimé en euros)

<b>ACTIF (suite)</b>	Notes	2020 EUR	2019 EUR
<b>Autres éléments d'actif</b>			
• Actifs corporels	3.3, 9		
- Installations techniques et machines		1 298 225	1 762 488
- Autres installations, outillage et mobilier		669 424	844 094
• Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		28 002 748	11 632 254
• Autres actifs		8 827	5 513
		<b>29 979 224</b>	<b>14 244 349</b>
<b>Comptes de régularisation</b>			
• Intérêts et loyers acquis non échus		1 847 711	1 894 872
• Autres comptes de régularisation		1 821 053	1 504 670
		<b>3 668 764</b>	<b>3 399 542</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>357 533 903</b>	<b>315 914 863</b>

## Bilan au 31 décembre 2020 (suite)

(exprimé en euros)

<b>PASSIF</b>	Notes	2020 EUR	2019 EUR
<b>Capitaux propres</b>	10		
• Capital souscrit		14 648 626	14 648 626
• Réserves	11		
- Réserve légale	11.1	1 464 863	1 464 863
- Autres réserves	11.2	36 405 071	36 405 071
• Résultats reportés		(8 814 566)	(3 164 409)
• Résultat de l'exercice		17 142 455	(5 650 157)
		60 846 449	43 703 994
<b>Postes spéciaux avec une quote-part de réserves</b>	12	13 897 339	9 424 828
<b>Provisions techniques</b>	3.8		
• Provisions pour primes non acquises	3.8.1, 16	31 671 281	30 284 573
• Provisions pour sinistres	3.8.2, 16	165 465 831	159 327 580
• Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes	16	258 531	250 472
		197 395 643	189 862 625
<b>Provisions pour autres risques et charges</b>	3.9		
• Provisions pour pensions et obligations similaires		1 813 602	1 690 442
• Provisions pour impôts		1 117 213	735 342
• Autres provisions		4 140 922	3 881 769
		7 071 737	6 307 553
<b>Dépôts reçus des réassureurs</b>		48 759 441	40 736 272
<b>Dettes</b>	3.10, 13		
• Dettes nées d'opérations d'assurance directe		7 899 426	7 085 255
• Dettes nées d'opérations de réassurance	8	7 485 028	7 968 875
• Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		3 547 800	2 025 644
• Autres dettes	8	1 185 963	1 516 075
		20 118 217	18 595 849
<b>Comptes de régularisation</b>	3.11	9 445 077	7 283 742
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>357 533 903</b>	<b>315 914 863</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

## Comptes de profits et pertes au 31 décembre 2020 (exprimés en euros)

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	Notes	2020 EUR	2019 EUR
	14		
<b>Primes acquises, nettes de réassurance</b>			
• Primes brutes émises	15	129 475 500	122 906 890
• Primes cédées aux réassureurs		(12 663 206)	(11 770 613)
• Variation du montant brut de la provision pour primes non acquises	16	(1 386 708)	(752 992)
• Variation du montant de la provision pour primes non acquises, part des réassureurs	16	(95 613)	(31 998)
		115 329 973	110 351 287
<b>Produits des placements alloués transférés du compte non technique</b>	3.12	4 977 682	4 495 757
<b>Autres produits techniques, nets de réassurance</b>	17	1 144 817	732 795
<b>Charge des sinistres, nette de réassurance</b>			
• Montants payés			
- Montants bruts		(66 501 105)	(68 519 240)
- Part des réassureurs		9 952 966	7 387 947
• Variation de la provision pour sinistres	16		
- Montant brut		(6 138 251)	(19 639 415)
- Part des réassureurs		9 253 129	6 412 505
		(53 433 261)	(74 358 203)
<b>Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance</b>		(269 737)	(261 649)
<b>Frais d'exploitation nets</b>			
• Frais d'acquisition	18	(23 494 579)	(22 710 962)
• Frais d'administration	3.2, 3.13	(23 827 790)	(21 846 189)
• Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices		93 610	113 931
		(47 228 759)	(44 443 220)
<b>Autres charges techniques, nettes de réassurance</b>	19	(590 447)	(1 297 277)
<b>RÉSULTAT DU COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE</b>		<b>19 930 268</b>	<b>(4 780 510)</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.



## Comptes de profits et pertes au 31 décembre 2020 (suite)

(exprimés en euros)

<b>COMPTE NON TECHNIQUE</b>	Notes	2020 EUR	2019 EUR
Résultat du compte technique de l'assurance non-vie		19 930 268	(4 780 510)
<b>Produits des placements</b>			
• Produits des participations		182 390	84 180
• Produits des autres placements			
- Produits provenant des terrains et constructions		71 216	469 159
- Produits provenant d'autres placements		4 471 033	4 289 470
• Reprises de corrections de valeur sur placements	3.6	104 975	628 966
• Profits provenant de la réalisation de placements	5	5 049 381	1 318 750
		<b>9 878 995</b>	<b>6 790 525</b>
<b>Charges des placements</b>			
• Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		(1 207 349)	(1 225 256)
• Corrections de valeur sur placements		(693 026)	(120 906)
• Pertes provenant de la réalisation de placements		(910 556)	(126 272)
		<b>(2 810 931)</b>	<b>(1 472 434)</b>
Produits des placements alloués transférés au compte technique de l'assurance non-vie	3.12	(4 977 682)	(4 495 757)
Autres charges y compris les corrections de valeur		(4 472 511)	-
Impôts sur le résultat	24	36 790	-
<b>Résultat provenant des opérations ordinaires après impôts</b>		<b>17 584 929</b>	<b>(3 958 176)</b>
Charges exceptionnelles		-	(1 092 894)
Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent		(442 474)	(599 087)
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>17 142 455</b>	<b>(5 650 157)</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

# Comptes annuels

---

**Bâloise Assurances Luxembourg S.A.**  
**Société Anonyme**

## Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2020

### Note 1 - Généralités

---

Bâloise Assurances Luxembourg S.A. (la « Société ») est une entreprise d'assurances constituée au Grand-Duché de Luxembourg, sous forme de société anonyme en date du 30 décembre 1998 et publiée au Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro B 68 065.

La Société a pour objet de faire toutes opérations d'assurances et de coassurances dans toutes les branches d'assurances autres que la branche vie et toutes opérations de réassurances, ainsi que toutes opérations qui se rattachent à cet objet.

### Note 2 - Présentation des comptes annuels

---

#### 2.1 Généralités

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec la loi du 8 décembre 1994 telle que modifiée sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, ainsi qu'avec les principes comptables généralement admis dans le secteur des assurances au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et le Commissariat aux Assurances, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La société Bâloise Assurances Luxembourg S.A., est incluse dans les comptes consolidés de Bâloise Holding AG, constituant l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la Société fait partie en tant que filiale. Le siège de cette société est situé à Aeschengraben 21, CH-4002 Bâle et les comptes consolidés sont disponibles à cette même adresse.

La Société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés en conformité avec l'article 316 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée concernant les sociétés commerciales.

### Note 3 - Résumé des principales politiques comptables

---

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au conseil d'administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. La direction estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière de la Société.

La Société fait des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

Les principales politiques comptables adoptées par la Société sont les suivantes :

#### 3.1 Conversion des postes libellés en devises étrangères

Les actifs et les passifs, exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros (EUR) aux cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties en EUR aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Seuls les gains et les pertes de change réalisés ainsi que les pertes de change non réalisées sont enregistrés dans le compte profits et pertes.

### 3.2 Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont évalués au prix d'acquisition historique ou au coût de revient.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur base des taux suivants :

	Taux %
concessions, brevets et licences	10 à 25 %
autres actifs incorporels	20 %

Les autres actifs incorporels sont composés des valeurs des portefeuilles achetés et activés.

En cas de dépréciation durable, les actifs incorporels font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

### 3.3 Terrains et constructions - Actifs corporels immobilisés

Les terrains et constructions et les actifs corporels sont évalués au prix d'acquisition historique. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

Les constructions et les actifs corporels, dont l'utilisation est limitée dans le temps, sont amortis linéairement sur base des taux suivants :

	Taux %
constructions	2 à 10 %
actifs corporels, autres que matériel informatique	10 à 25 %
matériel informatique	25 %

En cas de dépréciation durable, les terrains et constructions et les actifs corporels immobilisés font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

### 3.4 Placements dans des entreprises liées et participations

Les parts dans des entreprises liées et participations sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Elles font l'objet de correction de valeur quand leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice, estimée par le Conseil d'Administration, est inférieure à leur valeur d'acquisition et considérée comme durable.

### 3.5 Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable

Les actions et autres valeurs mobilières à revenu variable sont évaluées au plus bas du coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires et de la valeur de marché. Les corrections de valeur, correspondant à l'écart négatif entre la valeur de réalisation et le coût d'acquisition, ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

### 3.6 Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe et dépôts auprès des établissements de crédit

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont évaluées au coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires ou à leur prix de remboursement compte tenu des éléments suivants :

- l'écart positif (agio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est pris en charge au compte de profits et pertes de manière échelonnée sur la durée de détention du titre ;
- l'écart négatif (disagio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est porté au résultat de manière échelonnée pendant toute la période restant à couvrir jusqu'à l'échéance du titre.

En cas de dépréciation qui, de l'avis de la Direction, revêt un caractère durable, ces titres font l'objet de corrections de valeur

afin de leur donner la valeur inférieure qui leur est attribuée à la date de la clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister. Au 31 décembre 2020, la Société n'a pas constitué de correction de valeur.

Les dépôts auprès des établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale.

### 3.7 Créances

Les créances sont inscrites au bilan au plus bas de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

### 3.8 Provisions techniques

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à la Société d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

#### 3.8.1 Provisions pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

#### 3.8.2 Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

La méthode statistique utilisée pour le calcul de l'IBNR est une méthode «Chain-Ladder» basée sur des triangles reprenant le nombre des sinistres déclarés tardivement les dix dernières années et répartis par années de survenance ainsi que les coûts moyens des sinistres relatifs à des années antérieures déclarés tardivement.

Après calcul des coefficients de développement, le nombre de sinistres «IBNR» à prévoir par garantie considérée est obtenu. Le nombre estimé de sinistres «IBNR» est multiplié par le coût moyen des sinistres tardifs (avec une date de survenance antérieure à 2020). Le montant ainsi obtenu constitue le montant de la provision totale «IBNR» par garantie considérée. Au 31 décembre 2020, la provision pour «IBNR» s'élève à EUR 9 185 608 (2019 : EUR 11 185 629).

### 3.9 Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou à leur date de survenance. En 2020, les provisions sont constituées essentiellement de provisions pour pensions, de provisions pour commissions de rappel, de provisions pour impôts, de provisions pour bonus, de provisions pour litiges, pour honoraires à payer et de provisions pour autres factures à recevoir.

Les provisions pour le fonds de pension du personnel de EUR 1 813 602 (2019 : EUR 1 690 442) incluses dans ce poste sont calculées suivant la méthode d'inventaire et en respectant les tables de mortalité et les taux d'intérêts réglementaires.

### 3.10 Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charge à la date de reconnaissance de la dette.

Lorsque le montant à rembourser est inférieur au montant reçu, la différence est portée en résultat de manière échelonnée sur la durée du contrat.

### 3.11 Comptes de régularisation passif

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur ainsi que les charges qui se rapportent à l'exercice clos mais qui ne seront réglées qu'au cours d'un exercice ultérieur.

### 3.12 Produits des placements alloués transférés au compte technique

Ces produits représentent la fraction du montant total des produits nets des placements relatifs aux actifs représentatifs des provisions techniques non vie transférée du compte non technique pour permettre une meilleure représentativité du résultat technique des opérations relatives à l'activité non vie.

### 3.13 Frais d'administration

Les frais d'administration comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille et de réassurance acceptée et cédée. Ils comprennent en particulier les frais de personnel et les amortissements du mobilier et du matériel, dans la mesure où ils ne sont pas relatifs et donc comptabilisés avec les frais d'acquisition, les sinistres ou les charges des placements.

### 3.14 Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

## Note 4 - Actifs incorporels

Les mouvements des actifs incorporels survenus au cours de l'exercice se résument comme suit :

	Frais d'établissement	Fonds de commerce et goodwill	Concessions, brevets, li- cences, marques	Total	Total
	2020 EUR	2020 EUR	2020 EUR	2020 EUR	2019 EUR
Valeur brute au 01.01	145 789	355 969	37 622 103	38 123 861	49 920 528
Entrées de l'exercice	-	-	1 000 067	1 000 067	2 089 824
Sorties de l'exercice	-	-	-	-	(13 886 491)
<b>Valeur brute au 31.12</b>	<b>145 789</b>	<b>355 969</b>	<b>38 622 170</b>	<b>39 123 928</b>	<b>38 123 861</b>
Corrections de valeur cumulées au 01.01	(144 510)	(272 909)	(28 966 747)	(29 384 166)	(39 956 810)
Sorties de l'exercice	-	-	-	-	13 886 491
Corrections de valeur de l'exercice	(1 279)	(35 597)	(3 424 786)	(3 461 662)	(3 313 847)
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12</b>	<b>(145 789)</b>	<b>(308 506)</b>	<b>(32 391 533)</b>	<b>(32 845 828)</b>	<b>(29 384 166)</b>
<b>Valeur nette au 31.12</b>	<b>-</b>	<b>47 463</b>	<b>6 230 637</b>	<b>6 278 100</b>	<b>8 739 695</b>

## Note 5 - Terrains et constructions

Les mouvements survenus sur ce poste au cours de l'exercice se présentent comme suit:

	Terrains 2020 EUR	Constructions 2020 EUR	Total 2020 EUR	Total 2019 EUR
Valeur brute au 01.01	4 366 993	6 122 284	10 489 277	10 489 277
Entrées de l'exercice	-	-	-	-
Sorties de l'exercice	(4 328 353)	(5 745 901)	(10 074 254)	-
<b>Valeur brute au 31.12</b>	<b>38 640</b>	<b>376 383</b>	<b>415 023</b>	<b>10 489 277</b>
Corrections de valeur cumulées au 01.01	-	(1 353 170)	(1 353 170)	(1 151 864)
Reprise de corrections de valeur de l'exercice	-	1 184 325	1 184 325	-
Corrections de valeur de l'exercice	-	(104 646)	(104 646)	(201 306)
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12</b>	<b>-</b>	<b>(273 491)</b>	<b>(273 491)</b>	<b>(1 353 170)</b>
<b>Valeur nette au 31.12</b>	<b>38 640</b>	<b>102 892</b>	<b>141 532</b>	<b>9 136 107</b>

La valeur actuelle brute avant frais de transactions des terrains et constructions s'élève à EUR 982 000 et a été déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs (DCF) en décembre 2020 pour l'immeuble Saint Esprit. L'immeuble Victor Hugo a été vendu le 30 juin 2020. La plus value réalisée de EUR 4 472 511 est présentée dans le poste « Profits provenant de la réalisation de placements ».

L'entièreté des terrains et constructions est utilisée à titre de placement.

## Note 6 - Placements dans des entreprises liées et participations

### 6.1 Parts dans des entreprises liées

Les parts dans des entreprises liées se présentent comme suit:

	% de détention	Fonds Propres au 31.12.20 EUR	Résultat de l'exercice 2020 EUR	Siège	Valeur comptable des entreprises liées au 31.12.2020 EUR
BALOISE LUXEMBOURG REAL ESTATE S.A.	33,33%	9 949 586	669 885	Bertrange (Luxembourg)	5 040 354

Les chiffres (non audités) relatifs aux fonds propres des participations intègrent le résultat de l'année 2020 et sont présentés sous les standards Lux Gaap.

Au cours de l'exercice il n'y eu aucun mouvement sur les parts dans des entreprises liées.

La valeur actuelle au 31 décembre 2020 des parts dans des entreprises liées et participations est de EUR 6 845 543.

## 6.2 Bons et obligations émis par des entreprises liées et créances sur ces entreprises

Les créances sur des entreprises liées sont composées des prêts accordés comme suit :

	Montant nominal EUR	Valeur comptable EUR	Maturité	Taux %	Intérêts courus EUR
BALOISE LUXEMBOURG REAL ESTATE S.A.	6 500 000	6 500 000	5 ans	1,25%	81 250

Les intérêts courus non échus liés à la position sont présentés en comptes de régularisation actif.

## Note 7 - Autres placements financiers

Au 31 décembre 2020, les valeurs actuelles des autres placements financiers sont les suivantes :

	Valeur actuelle 31.12.2020 EUR	Valeur actuelle 31.12.2019 EUR
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	33 170 166	28 297 433
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	208 228 327	186 546 700
Autres prêts	123 514	146 712

Au 31 décembre 2020, la part non amortie des agios et des disagios sur obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe s'élève respectivement à EUR 3 323 729 (31.12.2019 : EUR 2 746 543) et à EUR 547 368 (31.12.2019 : EUR 587 422).

Pour l'exercice 2020, l'amortissement des agios et disagios sur obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe s'élève respectivement à EUR 354 815 (31.12.2019 : EUR 392 237) et EUR 91 457 (31.12.2019 : EUR 100 598).

Certaines obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe, sont comptabilisées à une valeur comptable supérieure à la valeur actuelle au 31 décembre 2020. La valeur comptable n'a pas été ajustée car la perte de valeur n'a pas été jugée durable.

	Valeur actuelle 31.12.2020 EUR	Valeur comptable 31.12.2020 EUR
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	11 915 279	11 977 191

Les autres prêts et les dépôts auprès des établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale.

La valeur actuelle du portefeuille titre est déterminée comme suit :

- Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation.
- Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

## Note 8 - Créances et dettes sur des entreprises liées

Le détail de ces postes est le suivant :

	Entreprises liées 31.12.2020 EUR	Entreprises liées 31.12.2019 EUR
<b>Créances</b>		
- créances nées d'opérations de réassurance	12 817 016	11 091 812
- autres créances	1 220 202	2 127 837
<b>Dettes</b>		
- dettes nées d'opérations de réassurance	687 234	927 537
- autres dettes	400 747	583 561

## Note 9 - Actifs corporels

Les mouvements des actifs corporels survenus au cours de l'exercice se résument comme suit :

	Installations tech- niques et machines EUR	Autres installations, outillage et mobilier EUR	Total 2020 EUR	Total 2019 EUR
Valeur brute au 01.01	10 623 747	4 037 400	14 661 147	13 561 711
Entrées de l'exercice	290 686	61 944	352 630	1 188 660
Sorties de l'exercice	-	-	-	(89 224)
<b>Valeur brute au 31.12</b>	<b>10 914 433</b>	<b>4 099 344</b>	<b>15 013 777</b>	<b>14 661 147</b>
Corrections de valeur cumulées au 01.01	(8 861 259)	(3 193 306)	(12 054 565)	(11 152 841)
Corrections de valeur de l'exercice	(754 949)	(236 614)	(991 563)	(921 174)
Sorties de l'exercice	-	-	-	19 450
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12</b>	<b>(9 616 208)</b>	<b>(3 429 920)</b>	<b>(13 046 128)</b>	<b>(12 054 565)</b>
<b>Valeur nette au 31.12</b>	<b>1 298 225</b>	<b>669 424</b>	<b>(1 967 649)</b>	<b>2 606 582</b>



## Note 10 - Capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se décomposent comme suit :

	Capital souscrit EUR	Réserve légale EUR	Autres réserves EUR	Réserve indisponible EUR	Résultats reportés EUR	Résultat de l'exercice EUR	Total EUR
Au 31.12.2019	14 648 626	1 464 863	36 390 471	14 600	(3 164 409)	(5 650 157)	43 703 994
<b>Affectation du résultat 2019 (*)</b>							
• résultats reportés	-	-	-	-	(5 650 157)	5 650 157	-
Résultat 2020	-	-	-	-	-	17 142 455	17 142 455
Au 31.12.2020	14 648 626	1 464 863	36 390 471	14 600	(8 814 566)	17 142 455	60 846 449

(\*) Suivant la décision d'affectation du résultat de l'Assemblée Générale ordinaire du 26 mars 2020

Au 31 décembre 2020, le capital souscrit de EUR 14 648 626 et libéré à concurrence de EUR 14 648 626 est représenté par 36 634 actions sans désignation de valeur nominale.

## Note 11 - Réserves

### 11.1 Réserve légale

Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5 % pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la Société.

### 11.2 Réserve indisponible

En accord avec la législation fiscale en vigueur jusqu'au 31 décembre 2001, la Société a imputé la charge de l'Impôt sur la Fortune (« IF ») sur le montant de l'Impôt sur le Revenu des Collectivités (« IRC »).

La Société peut réduire la charge de l'Impôt sur la Fortune (« IF ») en accord avec la législation fiscale. La Société peut décider lors de l'Assemblée Générale d'affecter en réserves indisponibles (poste « Autres réserves »), un montant correspondant à cinq fois le montant de l'IF réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de la réduction de l'IF.

## Note 12 - Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

En vertu de l'article 54 LIR, les plus-values réalisées de cessions de terrains et constructions ont été immunisées en 2013.

Elles se détaillent comme suit :

	Quote-part non encore affectée EUR	Quote-part affectée sur actions, participations et immeubles EUR	Total EUR
Solde au 01.01.2020	-	9 424 828	9 424 828
Immunisation de l'exercice	-	4 472 511	4 472 511
Dissolution de postes spéciaux	-	-	-
<b>Solde 31.12.2020</b>	<b>-</b>	<b>13 897 339</b>	<b>13 897 339</b>

La plus value réalisée d'un montant de EUR 4 472 511 provenant de la vente de l'immeuble Victor Hugo ont été fiscalement immunisées dans l'attente d'un transfert sur des immobilisations acquises en remploi du prix de cession.

## Note 13 - Ventilation des dettes et des créances selon leur durée résiduelle

Toutes les dettes et créances ont une durée résiduelle inférieure à cinq ans.

## Note 14 - Résultats de l'activité d'assurance non vie

Les résultats de l'activité d'assurance non vie sont réalisés exclusivement en assurance directe.

La ventilation par principaux groupes de branches à l'intérieur de l'assurance directe peut être présentée comme suit :

	CASCO EUR	RC Auto EUR	Autres Branches EUR	Total EUR
Primes brutes émises	44 867 313	26 851 834	57 756 353	129 475 500
Primes brutes acquises	44 134 007	26 687 918	57 266 867	128 088 792
Charges des sinistres brutes	882 224	(21 370 445)	(52 151 135)	(72 639 356)
Frais d'exploitation bruts	(16 305 297)	(9 859 844)	(21 157 228)	(47 322 369)
Solde de réassurance	684 790	(4 974 266)	(2 251 410)	(6 540 886)

Le solde de réassurance est composé des primes acquises, des charges sinistres ainsi que des commissions et ne comprend pas les produits nets de placements, les autres charges techniques ainsi que les autres produits techniques.

En 2020, les malis et bonis significatifs provenant de la liquidation de sinistres s'établissent comme suit :

	2020 EUR
Gains de liquidation	4 329 475
Pertes de liquidation	21 615 212

## Note 15 - Ventilation géographique des primes émises

Le montant total des primes brutes émises en assurance directe, soit EUR 129 475 500 se ventile comme suit en fonction de la zone géographique dans laquelle les contrats ont été souscrits :

	2020 EUR	2019 EUR
Bâloise Assurances Luxembourg S.A.	129 475 500	122 906 890
• Luxembourg	127 261 930	120 399 691
• Allemagne	2 213 570	2 507 199

## Note 16 - Variation des provisions techniques

Les provisions techniques constatées au bilan se réconcilient comme suit avec les variations des provisions techniques présentées au compte de profits et pertes :

### Variation de la provision pour primes non acquises

	2020 EUR	2019 EUR
Provision pour primes non acquises au début de l'exercice	30 284 573	29 531 581
Variation de la provision	1 386 708	752 992
<b>Provision pour primes non acquises à la fin de l'exercice</b>	<b>31 671 281</b>	<b>30 284 573</b>

	2020 EUR	2019 EUR
Provision pour primes non acquises au début de l'exercice, part des réassureurs	207 891	239 889
Variation de la provision	(95 613)	(31 998)
<b>Provision pour primes non acquises à la fin de l'exercice, parts des réassureurs</b>	<b>112 278</b>	<b>207 891</b>

### Variation de la provision pour sinistres

	2020 EUR	2019 EUR
Provision pour sinistres au début de l'exercice	159 327 580	139 688 165
Variation de la provision	6 138 251	19 639 415
<b>Provision pour sinistres à la fin de l'exercice</b>	<b>165 465 831</b>	<b>159 327 580</b>

	2020 EUR	2019 EUR
Provision pour sinistres au début de l'exercice, parts des réassureurs	46 793 607	40 381 102
Variation de la provision	9 253 129	6 412 505
<b>Provision pour sinistres à la fin de l'exercice, parts des réassureurs</b>	<b>56 046 736</b>	<b>46 793 607</b>

### Variation de la provision pour participations aux bénéfices et ristournes

	2020 EUR	2019 EUR
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes au début de l'exercice	250 472	235 281
Variation de la provision	8 059	15 191
<b>Provision pour participations aux bénéfices et ristournes à la fin de l'exercice</b>	<b>258 531</b>	<b>250 472</b>

### Note 17 - Autres produits techniques, nets de réassurance

Les autres produits techniques, nets de réassurance sont constitués essentiellement des gains sur la régularisation des honoraires pour la liquidation des sinistres étrangers, des soldes coassurances, clients et agents, des autres produits d'exploitation liés aux services rendus aux sociétés du groupe et des reprises de provisions pour litiges et provisions pour risques et charges.

### Note 18 - Commissions

Le total des commissions payées aux intermédiaires d'assurances et afférentes à l'assurance directe s'établit à EUR 17 382 918 (2019 : EUR 16 750 813) et se trouve dans le poste de frais d'acquisition.

### Note 19 - Autres charges techniques, nettes de réassurance

Les autres charges techniques, nettes de réassurance sont constituées essentiellement des corrections de valeur sur soldes agents et clients et des autres créances et des pertes provenant des comptes agents et clients.

### Note 20 - Personnel employé au cours de l'exercice

Le nombre des membres du personnel employé en moyenne au cours de l'exercice 2020 s'est élevé à 215, y compris les personnes ayant un contrat de travail auprès de la Société et de la société Bâloise Vie Luxembourg S.A. Le nombre du personnel est déterminé par le pourcentage fixé dans la clef de répartition, et est représenté par les catégories suivantes :

Catégories	Nombre de personnes 2020	Nombre de personnes 2019
Cadres dirigeants	2	2
Employés	213	209
<b>TOTAL</b>	<b>215</b>	<b>211</b>

Les frais de personnel relatifs à l'exercice, y compris les frais de personnel mis à disposition de la Société au cours de l'exercice, se décomposent comme suit :

	2020 EUR	2019 EUR
<b>Salaires et traitements</b>	<b>15 855 417</b>	<b>14 543 422</b>
• dont rémunérations ordinaires	15 016 071	13 819 722
• dont gratifications extraordinaires non périodiques	819 002	701 481
• dont rémunérations des administrateurs	20 344	22 219
<b>Charges sociales</b>	<b>1 485 308</b>	<b>1 560 459</b>
• dont pensions	1 201 510	1 161 930
<b>Autres charges du personnel</b>	<b>1 168 900</b>	<b>1 194 043</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 509 625</b>	<b>17 297 924</b>

Pour l'exercice 2020, les autres charges du personnel refacturées à la société Bâloise Vie Luxembourg S.A. s'élèvent à EUR 12 127 (2019 : EUR 37 886).

### Note 21 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance et engagements de pension à l'égard des anciens membres de ces organes

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions et les engagements de pension à l'égard des anciens membres des organes d'administration supportés au cours de l'exercice 2020 se décomposent ainsi :

	Jetons de présence EUR	Rémunérations EUR
Organes de direction	-	850 924

Au cours de l'exercice, la rémunération allouée aux administrateurs s'élève à EUR 20 344 (2019 : EUR 22 219).

Il n'y a pas d'engagements de pension à l'égard des anciens membres des organes de direction.

### Note 22 - Honoraires du contrôleur légal des comptes

L'ensemble des honoraires avec TVA comprise à payer par la Société au contrôleur légal des comptes se présente comme suit :

	2020 EUR	2019 EUR
Honoraires d'audit	108 863	109 098
<b>TOTAL</b>	<b>108 863</b>	<b>109 098</b>

### Note 23 - Engagements hors-bilan

Au 31 décembre 2020, la Société a des engagements de EUR 4 994 159 portant sur des contrats de bail sur immeubles, de EUR 171 141 portant sur des contrats de crédit-bail sur matériels informatiques, de EUR 732 747 portant sur des contrats de crédit-bail sur véhicules et de EUR 388 749 portant sur des contrats de gérance et d'autres contrats.

Au 31 décembre 2020, un montant de EUR 667 221 est bloqué sur un compte bancaire de la Société au titre de garantie locative.

Au 31 décembre 2020, la Société s'est engagée à investir dans un fonds immobilier pour un montant s'élevant à EUR 5 000 000.

### Note 24 - Intégration fiscale

Conformément à la législation luxembourgeoise en vigueur, la Société fait partie d'un régime de consolidation fiscale avec d'autres entités luxembourgeoises du groupe. Le régime de consolidation fiscale ne s'applique que pour la charge de l'impôt sur le revenu des collectivités et l'impôt commercial communal mais pas à l'impôt sur la fortune.



Groupe Baloise Assurances  
à Luxembourg

Baloise Assurances Luxembourg S.A.  
R.C.S. Luxembourg B 68 065  
Société de droit luxembourgeois  
au capital social de € "14 648 626

Siège social:  
23, rue du Puits Romain, Bourmicht  
L-8070 Bertrange

[www.baloise.lu](http://www.baloise.lu)